

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix-sept** et le **4 juillet à 18h30**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL**.

Présents : Y MICHEL – M ROUVIER – L FABRE – MC FABRE DE ROUSSAC
J LAFAGE – G REQUENA – M IBARS – A KELLY – M LEFEVRE
C BRISSEIS – N SEDKI – JC ARAGON – J HURTADO – B DANIS
C NEGRI-AZAIS – S SENEGA-SANCHEZ – S JEAN – W BIGNON
C CARRIE-MAHMOUKI – F PEREZ – P KAPPLER – G GUIRAUD

Absents représentés : C PINO par G GUIRAUD

Absents : S BASSI-ALLEMAND – M GROSSO – JF MARY – M PEREZ
A CHOUKROUN – S BERBEZIER

24. Décisions du Maire

VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22 ;

VU sa délibération du 9 avril 2014 sur ces dispositions ;

Il convient d'en prendre acte.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire

PREND ACTE

26	Contrat emprunt Caisse d'Epargne	375 000,00 €
27	Convention de location immobilière pour l'occupation du terrain nécessaire à l'implantation d'un local sur la zone technique du port de Marseillan-Ville - SAIL'IN PROJECT	2 620,07 €
28	Convention de mise à disposition d'un local commercial dans l'enceinte du port de Marseillan-Plage -local n°1- MARINA BAY	3 235, 24 €
29	Note et frais d'honoraires SCP MARIJON DILLENSCHNEIDER - PLU camping	1 536,00 €
30	Note et frais d'honoraires SCP MARIJON DILLENSCHNEIDER - Capitainerie	360,00 €
31	Convention d'occupation temporaire d'un terre-plein portuaire - Société MARSEILLAN MARINE -M. GIPOULOU Laurent	982,46 €
32	Note et frais d'honoraires SCP MARIJON DILLENSCHNEIDER - Campings	1 080,00 €
33	Note et frais d'honoraires SCP MARIJON DILLENSCHNEIDER - Campings	1 080,00 €

Le conseil prend acte.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yves MICHEL**

